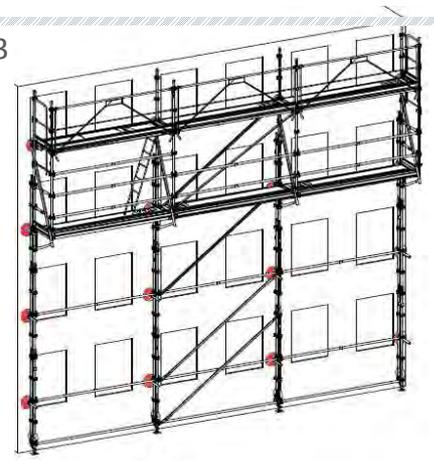


## DEPART SUR UN PIED



Cette fiche est basée sur les principes énoncés dans le document principal du *Guide de méthodologies de montage des échafaudages - SFECE*

### DEFINITION

Structure qui ne repose que sur une file de poteaux côté mur.  
 Cette configuration est utile lorsqu'il faut limiter l'encombrement au sol.

### METHODOLOGIE DE MONTAGE ET DE DEMONTAGE

**Attention** : la **signalisation** et le **balisage** sont extrêmement importants lors de la réalisation des implantations décrites ci-après.

### CAS 1 – encombrement provisoire de la voie possible

#### Méthode A : recours à un départ provisoire sur 2 pieds

<b>+</b>	<b>Montage en protection collective</b>
<b>-</b>	<b>Manutention, surplus de matériel, autorisations particulières éventuelles (voirie)</b>

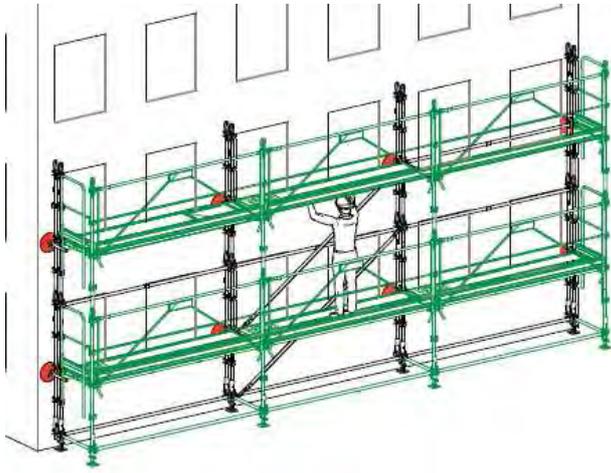
**Etapas pour un cas de passage libre sous console de (4,5 m + hauteur de vérin) :**

*(Attention : les hauteurs données ci-après sont prises par rapport au 1<sup>er</sup> nœud)*

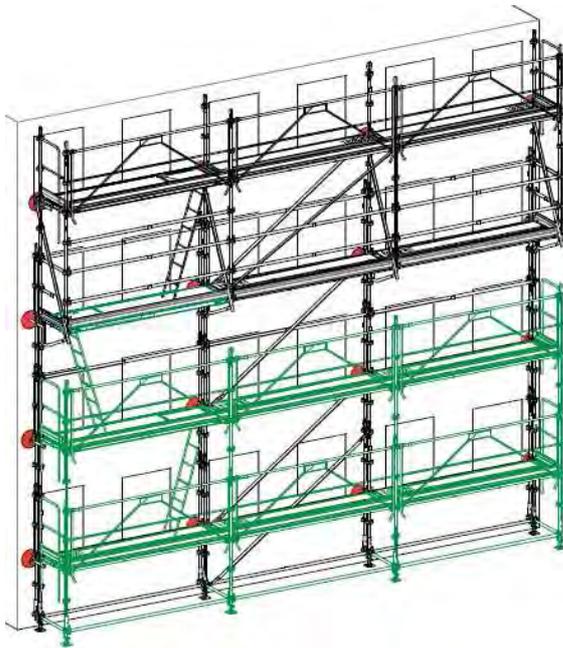
*(Côté mur tenir compte des renforts de poteaux, côté rue les longerons provisoires ne sont pas détaillés)*

- mise en place des cales, socles et embases de l'échafaudage à 2 pieds sur toute la longueur
- pose et amarrage des premiers montants de 2 m, des lisses longitudinales et des diagonales côté mur
- pose des montants provisoires de 2 m côté rue, et des garde-corps de montage et d'exploitation à 1 m
- pose des plateaux à 1 m sur toute la longueur de l'échafaudage
- depuis le niveau 1m, pose et amarrage des deuxièmes montants de 2m, des lisses longitudinales et des diagonales côté mur
- pose des montants provisoires de 2m côté rue, et des garde-corps de montage et d'exploitation à 3 m
- pose des plateaux à 3 m sur toute la longueur de l'échafaudage





- accès au plancher à 3 m
- pose et amarrage des troisièmes montants de 2 m, des lisses longitudinales et des diagonales côté mur
- pose des consoles d'environ 70 cm (si possible avec un poteau de 1 m et garde-corps MDS)
- sinon pose de garde-corps provisoires à 5 m et des plateaux sur toute la longueur de l'échafaudage
- accès au plancher, mise en place des protections périphériques (si l'on a eu recours à GC provisoires)
- **renforcement du déport par tirant ou bracon** (*attention au respect du gabarit*)
- poursuite du montage au-dessus du passage libre



- en fin de montage, retour sur le plancher à 1 m, dépose de la structure provisoire dans le sens inverse du montage

Le démontage de l'échafaudage se fera en sens inverse du montage.



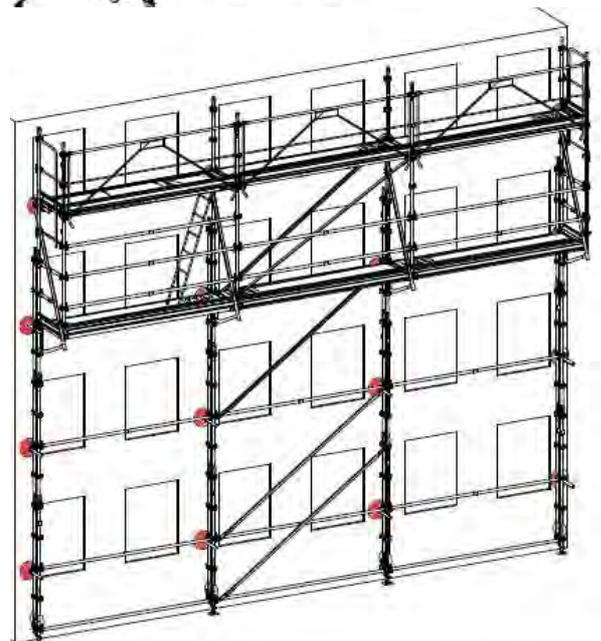
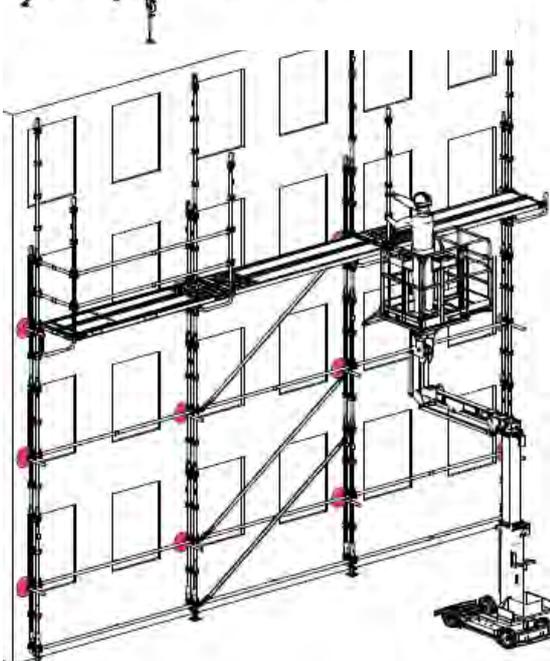
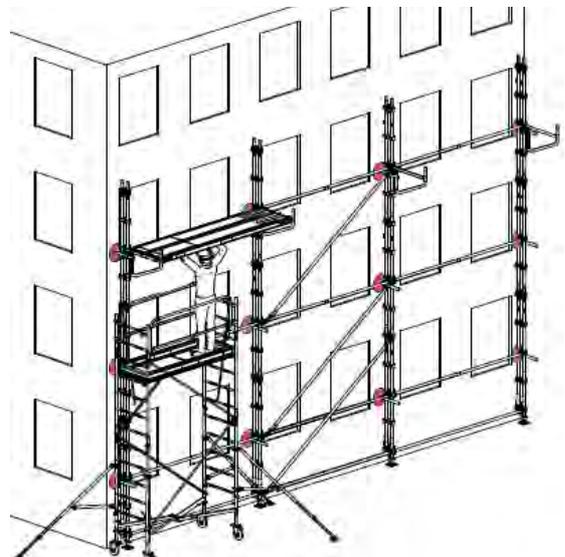
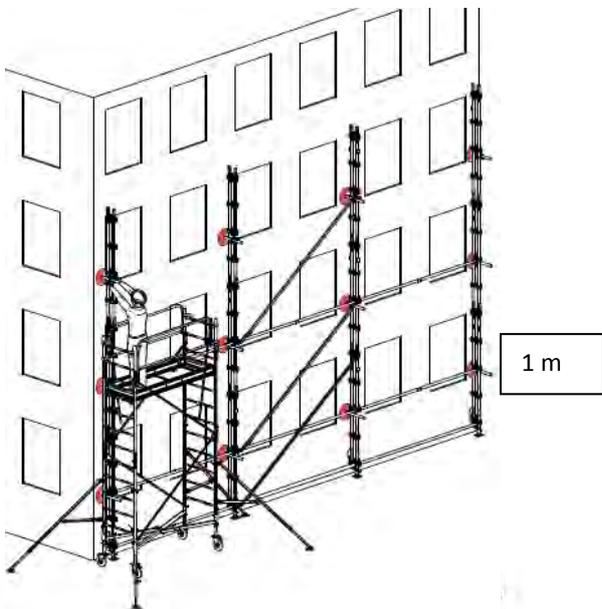
## Méthode B : recours à équipement provisoire annexe

+	Montage en protection collective
-	Manutention, surplus de matériel, autorisations particulières éventuelles (voirie)

### Etapes :

- installation d'un équipement provisoire (échafaudage roulant, PEMP) à côté de l'emplacement prévu pour la structure finale
- depuis la structure ou équipement provisoire, mise en place des départs sur 1 pied et des ancrages à l'avancement jusqu'à la hauteur souhaitée (cette hauteur est fonction de la technique de renforcement du porte-à-faux employée : traction ou compression)
- mise en place du porte-à-faux depuis l'équipement provisoire  
**Le premier niveau de plancher de 70 cm ne comporte pas de plateau à trappe.**
- retrait de l'équipement provisoire

Le démontage de l'échafaudage se fera en sens inverse du montage.



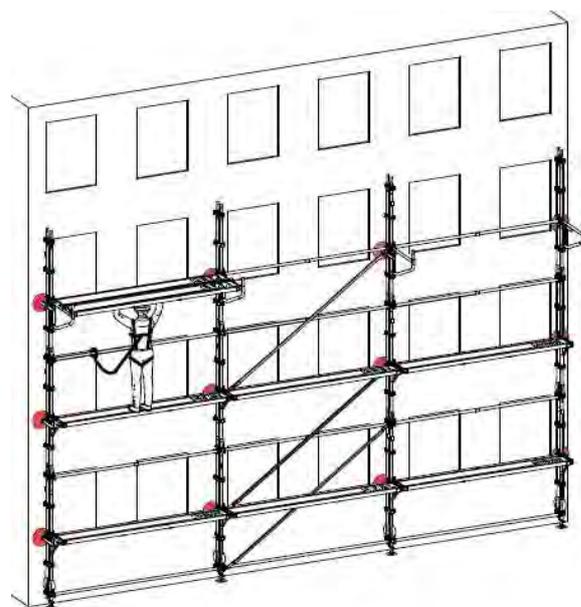
## CAS 2 – encombrement provisoire de la voie impossible

+	Moins de manutention
-	Montage en protection individuelle

**Etapes pour un cas de passage libre sous console de (4,5 m + hauteur de vérin) :**

*(Attention : les hauteurs données ci-après sont prises par rapport au 1<sup>er</sup> nœud)*

- mise en place des cales, socles et embases
- pose et amarrage des premiers montants de 2 m, des lisses longitudinales et des diagonales
- pose d'une console de 30 cm et d'un plateau à 1 m sur toute la longueur de l'échafaudage
- accès au plancher si possible par l'intérieur du bâtiment, ou par échelle
- accrochage des EPI sur montant/moises à 2 m
- pose et amarrage des deuxièmes montants de 2m, des lisses longitudinales à 3m et des diagonales entre 1m et 3m
- pose d'une console de 30 cm et d'un plateau à 3 m sur toute la longueur de l'échafaudage
- accès au plancher de 30 cm si possible par l'intérieur du bâtiment, ou par échelle
- accrochage des EPI sur montant à 4 m
- pose des lisses à 4 m pour accrochage des EPI
- pose et ancrage des montants supérieurs de 2 m, pose des lisses à 5 m et des diagonales
- pose d'une console d'environ 70 cm et de planchers sans trappe à 5 m sur toute la longueur de l'échafaudage



- accès au plancher de 70 cm si possible par l'intérieur du bâtiment, ou par échelle et portillon en extrémité



### **Si renfort par diagonale en traction**

- accès au plancher
- accrochage des EPI sur montant à 6 m
- pose des lisses à 6 m pour accrochage des EPI
- mise en place des protections périphériques
- mise en place du niveau supérieur
- renforcement du déport

### **Si renfort par jambe de force (en compression)**

- pose des renforts de déport (*attention au respect du gabarit*)
- accès au plancher
- accrochage des EPI sur montant à 6 m
- pose des lisses à 6 m pour accrochage des EPI
- mise en place des protections périphériques
- mise en place du niveau supérieur

**Le démontage se fera en sens inverse du montage.**

